



Auvergne-Rhône-Alpes : la filière automobile génère 4,6 milliards de valeur ajoutée en 2023

— L’Insee Auvergne-Rhône-Alpes publie, dans sa collection Insee Flash, une étude analysant les spécificités de la filière automobile dans la région. Cette publication s’inscrit dans le cadre d’une opération coordonnée, donnant la possibilité à chaque région de livrer une étude sur le sujet, avec une date de levée d’embargo commune.

En 2023, en Auvergne-Rhône-Alpes, la filière automobile comprend plus d’un millier d’établissements et génère près de 5 milliards d’euros de valeur ajoutée. 51 300 emplois sont dédiés à l’automobile, soit 1,4 % de l’emploi régional. Les carrossiers, les équipementiers et la métallurgie portent la filière et regroupent la moitié de ses emplois. Une présence marquée des donneurs d’ordre dans la construction de véhicules distingue la filière, aussi fortement sous-traitante. Un établissement sur deux dépend d’une entreprise engagée dans la diversification.

Les messages clés à retenir

- 51 300 emplois dans la filière automobile
- Plus de 1 000 établissements employeurs dans la filière
- 4,6 milliards d’euros de valeur ajoutée générés
- Un salarié sur quatre travaille dans le Rhône
- Un emploi sur deux dédié aux carrossiers-équipementiers et à la métallurgie
- Une filière structurée par le recours à la sous-traitance

[Cliquez ici pour consulter l’Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes n° 171](#)
(lien accessible à partir de 12h)